

Villepreux, le 9 octobre 2009

Objet : Académie de Créteil-assiduité des lycéens dans l'enseignement professionnel.

Entre projet pédagogique et action éducative...

L'académie de Créteil a mis en place dans trois établissements, une expérimentation visant à encourager l'assiduité de lycéens professionnels par le financement de projets pédagogiques. La présentation donnée par les médias a fait s'indigner la communauté scolaire, ainsi que nombre d'organisations.

Dans un premier temps ceci relève d'un aveu d'impuissance du système scolaire qui reconnaît son incapacité à motiver et à intéresser une part non négligeable des élèves.

Mais rien de changera et l'absentéisme des élèves perdurera quelles que soient les bonnes volontés ou les expérimentations maladroitement présentées aussi longtemps que notre système scolaire continuera :

- **d'orienter des élèves de façon arbitraire,**
 - **d'écrire le mot orientation sans S,**
 - **d'expatrier** des élèves de fin de troisième dans des établissements aussi éloignés que peu accessibles,
- de contraindre** certains élèves à financer leurs études par un emploi rémunéré faute de bourse appropriée.

Aussi longtemps que notre système scolaire :

- ✎ ne voudra pas faire de **l'équité sociale et territoriale une priorité** dans la répartition des moyens humains et matériels,
- ✎ se refusera à avoir des lycées vraiment polyvalents c'est-à-dire à la fois généraux, professionnels et technologiques, **avec des** possibilités de **passerelles** entre les trois types d'enseignement et ce dans les deux sens.

Aussi longtemps que :

- ✎ le collège ne deviendra pas lui aussi polyvalent en ouvrant un vrai choix d'options en vue d'une **orientation choisie pour une poursuite d'étude réussie,**
- ✎ notre regard sur l'enseignement professionnel ne changera pas. Les élèves s'y sentiront toujours affectés par défaut, voire par l'échec, **conduisant à des situations humaines insupportables.**



CRETEIL - PARIS - VERSAILLES

Siège administratif ☒ 25, Impasse des Meuniers-78450 Villepreux

☎-Répondeur-Fax-01 30 56 22 51

contact@unaape-idf.org - unaape.iledefrance@laposte.net

www.unaape-idf.org

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901/Reconnue d'utilité publique en date du 22 juillet 1987

Habilitée par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Agréée par le ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative

42, rue Carvès, 92120 Montrouge./Téléphone : 01 40 92 16 61.Télécopie : 01 40 92 96 95.

Site : <http://www.unaape.asso.fr> Mèl : secretariat@unaape.asso.fr

Certes cette académie concentre des problèmes spécifiques qu'elle cherche à résoudre par des moyens particuliers. Cependant cette expérimentation ne semble pas relever du domaine éducatif. En effet **l'assiduité est une obligation** pour les lycéens -quel que soit le type d'établissement d'accueil- et les élèves et leur famille s'y engagent par la signature du règlement intérieur.

Quant à **l'autonomie des établissements** qui leur permet de mettre en place de telles actions -fussent-elles pédagogiques- dans leurs projets d'établissement, **elle se heurte à aux valeurs de l'école de la république** au détriment de leur mission d'éducation.

A l'occasion de cette annonce la réalité des absences des enseignants -qui démotivent les élèves et les affectent plus qu'on ne le pense- a été parallèlement soulevée.

En conclusion le mouvement de parents d'élèves autonomes-U.N.A.A.P.E. n'est pas favorable à cette expérimentation, même si dans un contexte professionnel, l'approche peut en être différente. La proximité de l'emploi salarié, en particulier à l'occasion des stages, peut susciter chez les élèves une légitime demande de reconnaissance financière.

L'U.N.A.A.P.E. IDF ne peut que regretter que les parents des élèves des établissements concernés ainsi que le représentant des parents d'élèves autonomes de l'académie de Créteil n'aient pas été entendus sur cette expérimentation avant son annonce par la presse.

Marie-Christine BUGE-LONGOUR
U.N.A.A.P.E. Ile de France